

Rapporteur : M. TOURAINE Jean-Louis

M. TOURAINE Jean-Louis, rapporteur : Monsieur le Maire, il s'agit simplement de réaliser une stèle pour honorer la mémoire de Stéphane Abbes, ce pompier qui a donné sa vie pour sauver les habitants des immeubles concernés par la très grave explosion accidentelle de l'angle du cours Lafayette et de la rue Garibaldi ; il est parfaitement légitime que nous honorions sa mémoire. Il s'agissait d'un jeune pompier extrêmement dévoué et courageux. Il avait aussi une activité de comédien humoriste très appréciée sur la scène lyonnaise. Donc, pour sa mémoire, il nous apparaît très souhaitable qu'une stèle soit déposée à proximité du lieu de cet accident.

M. MALESKI Jérôme : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, le 28 février 2008, une explosion accidentelle consécutive à une fuite de gaz créait la désolation dans les 6^e et 3^e arrondissements de Lyon. Le nombre de blessés fut important et un homme perdit la vie, il s'agit du Sergent chef Stéphane Abbes, pompier de la caserne Lyon-Corneille sise dans le 3^e arrondissement. Stéphane Abbes avait 35 ans, il était marié et père de deux enfants.

Débutant sa carrière dans les sapeurs-pompiers de Paris en 1994-1995, puis en Seine et Marne, il revint à Lyon où il avait vécu une partie de son enfance, ayant été scolarisé dans plusieurs établissements lyonnais. Parallèlement à sa carrière professionnelle exemplaire, Stéphane Abbes était aussi comédien humoriste et se produisait sur les scènes lyonnaises. Il profitait de ce talent pour organiser des spectacles pour les associations d'aide aux pompiers ou à leurs familles.

Symboliquement, Thierry Philip, Maire du 3^e arrondissement et moi-même avons effectué notre première visite d'élus, suite à l'élection municipale de 2008, à la caserne Corneille où nous avons pu constater combien le souvenir de Stéphane Abbes était vif. Thierry Philip souhaitait inscrire l'acte de bravoure de ce pompier dans notre ville et vous a proposé, Monsieur le Maire, en concertation avec le Maire du 6^e arrondissement, d'élever une stèle pour honorer la mémoire de Stéphane Abbes.

Vous avez accédé à cette demande, il y aura désormais dans notre Ville, à l'angle de la rue Garibaldi et du cours Lafayette dans le 3^e arrondissement, un lieu où l'on pourra se souvenir que Stéphane Abbes a perdu la vie pour en sauver d'autres.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)